

Conférence nationale de consensus sur l'aisance aquatique à
4, 5 et 6 ans.

Thème 6 : Construction de l'aisance aquatique

Quelles expériences visant spécifiquement la construction de l'aisance aquatique sont ou ont été menées ? En France ou à l'étranger (Hollande) ? institutions qui ont fait des bébés nageurs, des jardins aquatiques... Pas d'informations spécifiques.

Sans refaire l'histoire de l'apprentissage de la natation, celle-ci étant orientée et restrictive au vu de sa matérialisation à l'écrit pour quelques expériences ou analyses de retours d'expériences ou restrictif lorsqu'il s'agit de son propre vécu. L'apprentissage de la natation est avant tout comme tout apprentissage une découverte d'un individu unique, avec ses qualités : propres et environnementales, ses limites : ses handicaps et sa soif d'avancer, son expérience : ses réussites et ses échecs.

Cette somme de paramètres qui ne peut se résumer, mais que nous aimons classer, quantifier, qualifier afin que celle-ci puissent plus facilement être ranger par catégories.

Même si ces analyses permettent souvent de faciliter un apprentissage de masse, elles ne permettent pas de considérer la personne dans son ensemble et son unicité.

Chaque individu cherchant à apprendre en particulier la natation le fait par un processus qui lui est propre.

C'est peut-être ce qui explique que ce processus didactique conviendra mieux à cette personne pour apprendre cette activité plutôt que telle autre.

La problématique de l'apprentissage de natation est multiple :

Apprendre à nager pour se sauver

Apprendre à nager pour faire du sport santé

Apprendre à nager pour une recherche de la performance

Apprendre à nager pour une recherche de socialisation

Apprendre à nager pour une recherche éphémère d'un résultat contraint pour une préparation d'un concours, d'un test, d'un emploi, etc...

Suivant la motivation d'apprentissage l'individu fera appel à des processus didactiques très différents.

Dans les premiers apprentissages de la relation avec l'eau, le facteur environnemental, les parents, l'expérience générationnelle occupe une place importante. « Mes parents sont MNS, j'ai appris à nager très tôt car j'étais souvent au bord de l'eau. J'éprouvais de la joie au contact de l'eau. Evoluer dans l'eau est une seconde nature... » au contraire, « mon grand

frère s'est noyé avant ma naissance, alors l'eau n'est pas mon amie, je peux vivre sans savoir nager, ... »

Les relations avec l'eau se font avant l'arrivée à la piscine. De par le vécu culturel, familial, environnemental.

A la maison, mes parents, ma famille, ont quelles relations avec l'eau, la douche, le bain ?

Mes parents sont-ils des facteurs favorisant ou non dans ma relation avec l'eau ?

Mon environnement est-il favorisant ? Ai-je une piscine à proximité ?

Les parents éloignés de l'eau et ses apprentissages auront plus de difficulté à favoriser l'apprentissage de leurs enfants, ceux-ci doivent pouvoir transférer un apprentissage à un secteur aidant et égalitaire. En ce sens, l'Etat au travers de l'Education Nationale doit être ce principe d'égalité d'apprentissage face à la natation afin que chacun puisse avoir une convergence dans les premiers âges de la scolarisation définie dans la circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017.

Mais celui-ci ne peut, ne doit, et n'est de tout façon pas le seul, ni la première relation avec l'apprentissage de la natation dans la vie de chaque individu.

« Mes parents ont une piscine à la maison », « mes parents m'emmenaient souvent à la piscine à côté de chez nous », « mes parents m'ont inscrit en jardin aquatique », « mes parents m'ont payé des leçons particulières avec un MNS ».

Alors effectivement, chaque individu arrive à l'école, peu importe son âge, lors de ses premiers apprentissages de natation scolaire, avec son propre vécu ! Il a donc des attentes différentes de l'administration, qui n'est pas en adéquation avec les attentes de celle-ci.

Quels paramètres de ces expériences peuvent-ils être retenus de façon consensuelle ?

Les paramètres de ces expériences ont été de multiples ordres :

L'objectif pour ma part, des premiers apprentissages de la natation, est la lutte contre la noyade.

Partant du constat que nous pouvons distinguer 2 catégories de noyades :

- La fausse noyade définie comme « un accident, maladie, traumatisme, choc thermique, se produisant dans l'eau, ayant pour conséquence un risque de mort ».
- La vraie noyade définie par l'OMS : « La noyade est le processus d'altération de la fonction respiratoire résultant d'une submersion/immersion dans un liquide, le sujet en sort indemne, avec une pathologie, ou il décède ».

Les facteurs favorisant de cette dernière : « un faible statut socioéconomique, l'appartenance à une minorité ethnique, un faible niveau d'instruction et le fait de vivre en milieu rural » (réf. OMS, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/drowning>)

Les solutions :

Toujours d'après l'OMS : « Une autre méthode consiste à apprendre aux enfants d'âge scolaire l'abc de la natation, les consignes de sécurité et les rudiments du sauvetage, mais il convient alors d'insister lourdement sur la sécurité, et de s'appuyer sur un système global de gestion des risques englobant un programme de sécurité éprouvé, une zone de formation sécurisée, une présélection des élèves suivie d'une désignation, et un pourcentage d'élèves/instructeurs défini pour répondre aux conditions de sécurité ». (réf. OMS, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/drowning>).

Si l'école est bien un lieu consensuel pour dispenser l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge, il doit effectivement permettre à l'enfant de se rendre sur un lieu le plus sécurisé mais il doit aussi faire intervenir des enseignants spécialisés dans le domaine de l'apprentissage de la natation et prévoir un dispositif de surveillance et de secours afin de garantir la sécurité de chacun, voire d'adapter le nombre d'apprenants par rapport aux conditions d'apprentissage et des compétences des enfants.

La circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017 de l'éducation nationale une nouvelle fois répond à ces attentes à l'exception dans sa partie -intervenant bénévole-, où il est stipulé « ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités ». Faudrait-il encore, préciser que ces actions doivent être dissociées, comme elles le sont pour les professionnels de ce secteur comme les MNS, et définir les compétences qu'un bénévole devrait posséder en remplacement d'un professionnel !

Or nous l'avons déjà exposé plus avant, les bénévoles, souvent des parents accompagnateurs viendront « enseigner » la natation avec leur expérience, leurs vécu, leur croyance, avec quelle formation ? Combien même ils le feront sous couvert de l'enseignant référent.

Enfin pour quel programme d'apprentissage ?

Doit-on apprendre à nager pour un enseignement transversal de l'éducation ? ou doit-on apprendre à nager sur des enseignements sécuritaires ?

Pour ma part l'école doit être basé sur un apprentissage sécuritaire avant de donner du sens aux autres intérêts de la natation. Ceux-ci pourront être développés, renforcés et perfectionnés dans un cadre hors scolaire (clubs de natation cours, ou autres thématiques sportifs, mais aussi natation loisirs, natation santé, etc).

Même si l'école doit donner un sens transversal à l'ensemble de ses apprentissages ceux-ci doivent rester secondaire à un enseignement sécuritaire de la natation.

Quels sont les points de débats, de refus, de dissensus sur tel ou tel paramètre ?

Tous les débats sont dissensus, le simple fait de laisser son enfant aller à la piscine ou non, peut faire débat dans les familles.

Les principes d'Equilibre-Respiration-Propulsion en contradiction avec les principes de Corps

flottant-Corps projectile-Corps propulseur (Raymond Catteau) en sont un exemple.

Par où commencer les apprentissages de la natation scolaire ?

Peut-être en considérant l'enfant comme un être unique avec son propre savoir lié à son contexte environnemental et sa propre expérience (relation qu'il peut avoir avec l'eau dans toutes ses formes).

Si l'objectif est bien l'apprentissage de la natation alors son processus pédagogique doit permettre l'erreur « Apprendre, c'est toujours prendre le risque de se tromper. ...qui dit que seul celui qui ne fait rien ne commet jamais d'erreurs. Partis de la faute comme un "raté" de l'apprentissage, nous voilà en train de la considérer, dans certains cas, comme le témoin des processus intellectuels en cours, comme le signal de ce à quoi s'affronte la pensée de l'élève aux prises avec la résolution d'un problème. Il arrive même, dans cette perspective, que ce qu'on appelle erreur ne soit qu'apparence et cache en réalité un progrès en cours d'obtention. » (ASTOLFI, J.-P. L'erreur, un outil pour enseigner, 12e édition, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, coll. Pratiques et enjeux pédagogiques, 2015.)

Alors le processus pédagogique d'apprentissage de la natation par essai-erreur permet à chacun de partager ses savoir acquis ou en cours d'acquisition.

L'acquisition de l'aisance aquatique peut-elle s'organiser en groupe (de quelle taille) ? Quel est numériquement l'encadrement nécessaire (combien d'enfants par encadrant) ?

Oui. La taille du groupe est importante. Un enseignement individualisé à ses propres limites, il ne permet pas d'apprendre de l'autre ! même s'il permet une adaptation d'apprentissage au rythme de l'enfant.

A contrario un groupe trop volumineux ne le permet pas non plus ! ma propre réussite pourrait perdre de sa valeur.

8 est le volume d'un groupe intéressant, 4-6 c'est l'idéal, selon l'OMS 5 élèves par instructeur modulé en fonction des âges et de la sécurisation du lieu.

Pourquoi 8 ?

Ce chiffre est déjà retenu pour les ALSH en animation aquatique. Il répond à des problématiques de sécurité pour les plus de 6ans et tombe à 1 pour 5 pour les moins de 6ans.

L'école, si elle se donne pour objectif un apprentissage de la natation chez les 4-6ans pourrait prendre une volumétrie identique.

Commencer pour les 4-5ans à 1 encadrant pour 5.

Puis monter à 8 pour les 6ans et plus.

Les enfants doivent évoluer dans un environnement favorable (aménagement adapté, profondeur réduite). De 1 pour 5 au début de cycle, celui-ci puis 1 pour 8 sur la fin de la période (à partir de 3 cycles de 8 à 12 séances). En parallèle des apprentissages aquatiques

sécuritaire, l'apprentissage des gestes qui sauvent et de la place de l'enfant dans son groupe et « dans la société » lui permet de, tout en apprenant à nager et lutter contre ses manques de capacité, lui permettre d'accéder à se situer dans l'environnement de son groupe d'apprentissage et par rapport à sa propre sécurité (partie natation et partie secourisme) exemple du « Je nage donc je suis » qui se transforme en « Je nage donc je me sauve » DDCS 93, CDOS 93 et SNPMNS (référente Marie Laure Diochot).

Ce processus d'acquisition doit-il s'étaler dans le temps ou bien l'intervention peut-elle être organisée en apprentissages massés ?

Sur trois années successives (apprentissage sur 8 à 12 séances/an), les stages de natation bloqués sur une semaine comme les « classe de natation », « classe bleue », sont des environnements aussi intéressants pour permettre aux enfants de se servir efficacement de leurs retours d'expérience de la séance précédente. Mais les apprentissages une fois par semaine ont également fait leur preuve. Les deux processus sont intéressants mais c'est surtout les conditions organisationnelles idéales qui impose la forme à utiliser. Quelque soit le processus utilisé certains enfants ne s'intégreront pas avec facilité sur celui-ci et il faudra le répéter sur plusieurs années pour qu'un pourcentage d'enfants maximal puissent tirer de ce processus d'apprentissage tous les avantages de celui-ci.

Quelle est la durée moyenne d'une acquisition (combien de séances pour un enfant de 6 ans ne souffrant d'aucun problème particulier et n'ayant pas d'expérience du milieu aquatique) ?

Environ 30 séances (répétition de trois dizaines de séances par âge de 4 à 6 ans), dans des conditions favorables, d'accompagnateurs formés, (enseignant classe, MNS), dans un environnement adapté, aménagement du bassin, t° de l'air et de l'eau régulés. P37 du rapport « pour une stratégie globale de lutte contre les noyades » : si un élève n'est plus confronté à un apprentissage de la classe de la maternelle à la sixième, les apprentissages risquent d'être grandement perdus.

Contexte psychologique émotionnel et physiologique : le jeune enfant (4, 5 ans et 6 ans) et l'eau.

À 4 ans, familiarisation : plaisir de l'eau, confort thermique, découverte de l'eau, des réactions de l'eau sur son corps, dans la bouche, dans les yeux, (sur le visage), découverte des relations et des sensations, du plaisir émotionnel très moteur de la volonté de l'enfant à venir et revenir participer à ces séances d'apprentissage.

À 5 ans, démarrage de l'objectif de l'apprentissage de la natation, parce qu'il a une

coordination motrice, le travail de l'équilibre (postures ventrales/dorsales/verticales), de la construction de la flottaison, de déplacement vers l'autre, les immersions volontaires, les entrées dans l'eau volontaires, les sorties d'eau autonomes sont à rechercher. Un mode de déplacement basique sans codification : battements propulseurs sont à privilégier. Cela induit l'expiration pour créer le réflexe de respiration, mais l'enfant n'est pas conscient de son apprentissage, de sa respiration, elle n'est pas encore coordonnée.

Émotionnel et physiologique : l'enfant doit être capable de pouvoir retranscrire ce qu'il est capable de faire, ce qu'il a ressenti, ses apprentissages, verbaliser ses progrès, avoir conscience de ses progrès et connaître ses limites.

À 6 ans, forme de codification à l'entrée à l'eau, à l'équilibre, au déplacement et à la respiration. Favoriser le travail en binôme afin d'avoir un retour par ses pairs, échanger et verbaliser, pour développer une sécurité active et partagée, pour s'approprier plus facilement la compréhension des critères de réussites et de réalisations. Le fait d'être en binôme permet de se reposer (physiquement, physiologiquement et psychologiquement). Savoir si les critères d'équilibre sont respectés : « est-ce que mon copain sait faire l'étoile de mer sur le dos ? Comment y arrive-t-il ? » Observables simples. Facilite ensuite l'auto-évaluation, favorise l'autonomie et le travail en équipe.

Comment prendre en compte les émotions de ces jeunes enfants et leurs besoins ?

Mettre en situation de réussite pour les motiver, ne pas les bousculer et aller à leur rythme. Impliquer les binômes dans les apprentissages, favoriser la mixité. Rester sur le plaisir, retour sur les apprentissages pour que le plaisir soit connu et reconnu (renforcement positif, valorisation des acquis, connaissance des réussites de tous, de la progression en fonction des retours imagés, filmés... De façon à ce que celui qui réussit soit mis en valeur et pris en exemple pour inciter les autres à essayer. Même si la réussite de l'un ne permet pas toujours la réussite immédiate de l'autre. Cela permet de montrer que cela est possible. Certains apprentissages demandant plus de temps à certains enfants.

Comment prendre en compte les enfants en situation de handicap ?

Diminuer le nombre d'apprenants par groupe de familiarisation ou augmenter les encadrants.

Définir quel type de handicap pour augmenter ou diminuer les encadrants !

Sensoriel, 1 pour 5 enfants

Cognitif, 1 pour 5 enfants

Mental, 1 pour 1 enfant

Psychique, 1 pour 1 enfant

Moteur, 1 pour 1 enfant

Polyhandicap, 2 pour 1 enfant

Augmenter la température de l'eau. Adapter le matériel au handicap de l'enfant et acquérir du matériel spécifique au handicap (fauteuils PMR aquatique). Ecourter le temps de travail des séances parce qu'ils se fatiguent plus vite ou se déconcentrent plus vite. Par contre adapter la séance et les objectifs au handicap.

Adaptation continue, sécurité renforcée, être à l'écoute des réponses apportées par les élèves en situation d'handicap.

Ne pas être en attente d'objectif à tous prix !

Savoir construire des séances riches (musique, couleurs, répétitions d'ateliers et des difficultés) s'adaptant aux sujets.

Comme tous les autres publique, un MNS en surveillance en plus du personnel enseignant et accompagnant.

Xavier RANCHON

Directeur Technique National de la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs

Maître-Nageur Sauveteur

Formateur de Formateur en premiers secours

Formateur BPJEPS AAN-BNSSA-AG2S AAN.